

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 813 du 19 juin 1953 :

n° 813

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Les gradés gardes-cerle, désignés ci-après, sont nommés au grade supérieur, pour compter du 1er juillet 1953 : Pour le grade d'adjudant : Hassan Wabberi, Mle 16, sergent-chef, police ; Adan Toukale, Mle 27, sergent-chef, Gouvernement. Pour le grade de sergent-chef : Mola Kamil, Mle 22, sergent, police ; Abdillahi Wabberi, Mle 33, sergent, police ; Noure Egal, Mle 48, sergent, recherches – Mohamed Said, Mle 186, sergent, instruction ; Assan Aissamah, Mle 28, sergent, réserve ; Mohamed Ibrahim, Mle 7, sergent, réserve.